

La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

Insertions : 1^{re} page, 5 fr la ligne; 2^e page, 3 fr.
Abonnements et Annonces payables d'avance.Rédacteur en Chef : **EMILE LACROIX**

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an, 10 fr.; France et Etranger, 12 fr.

LE RENCHÉRISSEMENT CONTINU DE LA VIE

(Restrictions nécessaires)

Les principales causes du renchérissement de la vie sont assurément la raréfaction des matières premières et la diminution de la production. Comme, d'autre part, la consommation augmente par suite de l'arrivée en France d'un nombre considérable d'étrangers, militaires et civils, les prix suivent forcément une marche ascensionnelle.

Pour enrayer cette hausse, il faut tendre avant tout à restreindre la consommation. Problème difficile, car diverses causes de son accroissement paraissent devoir se multiplier encore, plutôt que diminuer. L'arrivée de plusieurs centaines de mille de soldats américains va augmenter d'une façon continue le nombre des consommateurs. Bien que nos alliés d'Angleterre et des Etats-Unis apportent et fassent venir la majeure partie de leur ravitaillement, ils n'en achètent pas moins sur place une quantité énorme de vivres et d'objets fabriqués qu'ils prennent sur notre production nationale.

Il y a aussi les nouveaux riches qui sont pressés de jouir de leur fortune rapide et qui achètent tout sans marchander, contribuant ainsi à faire la hausse des prix.

Enfin, il est incontestable qu'une partie importante de la classe ouvrière, celle dont les salaires ont été sensiblement augmentés, notamment dans les usines de guerre, dépense largement, souvent sans calculer et sans s'occuper des prix. Travaillant beaucoup, elle veut être bien nourrie.

Brochant sur tout cela, les spéculateurs déploient une activité prodigieuse, accaparent, revendent à d'autres intermédiaires et meurent ainsi le prix d'un grand nombre de denrées ou de marchandises.

En présence de cette situation, on se demande souvent : « Comment font les gens à revenus modestes ? »

Quelques-uns, dans les grandes villes, ont pu tenir le coup jusqu'à présent, en profitant, en abusant même du moratorium. Dispensés de tenir leurs engagements, soit envers leurs propriétaires, soit envers leurs autres créanciers, ils ont consacré aux dépenses de la vie courante les sommes qu'ils mettaient jadis de côté pour payer leur terme ou pour faire face à des échéances mensuelles. C'était agir un peu légèrement, mais beaucoup n'ont peut-être pas pu faire autrement. La semi-quiétude dans laquelle ils vivent pour le moment ne durera cependant pas éternellement. Il faudra revenir après la guerre à des conditions normales. Il y aura alors des pleurs et des grincements de dents.

Quant aux gens à demi-riches, ceux dont les revenus sont supérieurs à la moyenne, mais dont les charges sont également assez élevées, ils n'ont pu faire face à la crise qu'en restreignant leur train de vie. La plupart l'ont fait, mais il semble qu'ils doivent se préparer à le faire encore davantage. Ceux-là ne sont, on peut le dire, qu'aux débuts du régime de restriction. A en juger par les renseignements que je suis parvenu à recueillir, je suis porté à croire qu'un grand nombre de citoyens français ne se sont pas encore rendus un compte bien exact

de ce que deviendra leur revenu annuel au fur et à mesure de la mise en application du nouveau système d'impôts sur le revenu global et sur les diverses catégories de revenus ensuite.

Ils viennent de recevoir la note à payer pour 1917. Elle est déjà assez élevée, mais elle est peu de chose à côté de ce que seront celles de 1918 et les suivantes.

L'Etat, du fait de la guerre et des emprunts qu'elle l'a obligé à contracter, va avoir des charges énormes. Les impôts seront donc augmentés en proportion et il faudra les payer. Ce sera de toute justice. Aucun bon citoyen ne songera à y soustraire. Ce qu'il faut, c'est se préparer dès maintenant à cette amputation du revenu annuel et s'y préparer largement en faisant courageusement d'avance la part du feu. En s'y prenant tout de suite, on s'évitera les déceptions tardives.

Tel qui disposait, cette année encore, de 50.000 francs à dépenser par an n'a qu'à se persuader qu'il n'en aura plus que 45.000 à partir du 1^{er} janvier prochain et ne pas attendre plus longtemps pour comprimer en conséquence celles de ses dépenses qui peuvent être réduites. Il constituera ainsi une provision plus que suffisante pour « fluctuations des risques fiscaux ». Tant mieux s'il a péché par excès de prévoyance : il n'aura jamais à s'en repentir.

Je ne préche pas pour les convertis. Les gens sérieux ont de tout temps dépensé moins que leurs revenus. Ceux qui ne jugeaient pas nécessaire d'en faire autant prenaient généralement leurs précautions pour équilibrer chaque année leurs recettes et leurs dépenses en se privant de tout ce qui dépassait leurs moyens. C'est dans cette catégorie qu'il peut se trouver encore, et en grand nombre, des personnes pouvant et devant s'imposer de nouvelles restrictions. Ceux-là feront bien de récapituler, en cette fin d'année, leurs dépenses de 1917, et d'élaguer pour 1918 toutes celles qui étaient franchement superflues. Ils en trouveront certainement.

Tout en rendant hommage à l'esprit de restriction de la majorité des Français, il suffit de regarder autour de soi pour constater que trop souvent les restrictions consenties ont été plus forcées que volontaires. On s'est surtout privé de ce qu'on ne pouvait plus se procurer. En nous imposant, chacun dans la mesure de ce qui lui est possible, des restrictions supplémentaires, nous diminuerons non seulement nos charges personnelles, mais aussi la consommation générale et par conséquent le prix de la vie.

P.-S. — Dans notre article sur nos chemins de fer une erreur s'est glissée au sujet du train du Kef-Kalaâ-Djerda-Kalaâ-es-Senam qui a lieu le jour et non de nuit, ce qui est bien.

Nous avons cru lire et pour comme, car ce train était de nuit, paraît-il, mais ne l'est plus, ce qui donne pleine et entière satisfaction aux habitants de la région desservie sauf à ceux de Zaghouan. Serait-il bien difficile de leur donner satisfaction de même qu'à ceux de Depienne à Gaffour avec la quantité de trains de marchandises qui circulent pour les transports du phosphate et des marchandises en rétablissant un train mixte du matin sur Tunis et un à 4 ou 5 heures vers ces localités ?

JEAN-SANS-PEUR.

BULLETIN

Des Poires

On nous rendra cette justice que pendant les trois premières années de guerre nous étions parmi les nombreux journaux qui se sont opposés de toutes leurs forces à ce que les marchandises boches placées sous séquestre vinssent concurrencer nos propres produits afin de ne pas causer de préjudice à nos industriels et à notre commerce.

Nous sommes obligés de reconnaître loyalement et franchement que nous nous sommes fourrés le doigt dans l'œil et trompés bêtement, comme de vulgaires cornichons, en défendant les intérêts d'individus qui n'ont vu dans la guerre qu'un moyen de gagner beaucoup d'argent et qui seraient fort ennuyés peut-être si demain l'Allemagne épuisée par la famine et redoutant la catastrophe qui l'attend avec l'arrivée des Américains sur notre front, mettait bas les armes et demandait l'armistice, comme viennent de le faire les traîtres qui dirigent actuellement les destinées de la Russie, nation ravagée aujourd'hui au-dessous de tout.

Oui, nous nous sommes trompés et on nous a trompés quand on voit ce qui se passe tous les jours dans les magasins.

Ceux qui étaient abondamment pourvus de marchandises françaises ou boches les ont écoulées en les vendant le double et même le triple, sinon plus, de leur valeur réelle, sous prétexte que c'est la guerre et que ceux qui en possèdent encore continuent toujours à les écouler en augmentant les prix de sorte qu'on se demande où s'arrêtera cette hausse fantastique que le gouvernement est impuissant, paraît-il, à arrêter.

Puisque les commerçants qui possèdent encore des marchandises boches peuvent les vendre sans encourir de risques, pourquoi ne liquiderait-on pas celles qui sont placées sous séquestre en les détaillant à des non commerçants, aux prix marqués d'avant-guerre, tout comme on détaille le sucre, l'huile, le savon, le pétrole ?

Evidemment, les commerçants peu scrupuleux — y en a-t-il beaucoup aujourd'hui qui aient des scrupules ? — souffriraient de cette concurrence. Mais combien elle serait justifiée et profitable aux petites et moyennes bourses !

LE SEMAINIER.

NOS ECHOS

—(0)—

Tous les traîtres au poteau

Enfin la justice suit son cours normal et tous les traîtres, tous sans exception, iront lui rendre compte de leur conduite infâme.

C'est d'abord ce triste sire de Caillaux qui aurait dû, depuis longtemps, être appréhendé au collet et conduit au poteau qui l'attend avec tous les traîtres qui marchent à sa remorque ou dans son sillage : les Malvy, les Loustalot, les Humbert, les Leymarie, les Paix-Séailles, les Bolo, les Guillaume Desouches, les Pierre Lenoir et toute la bande du « Bonnet Rouge » tous ceux qui rêvaient de livrer notre chère France à l'Allemagne.

Honneur à tous les bons français, à tous les bons patriotes qui ont travaillé au nettoyage de l'arrière comme nos braves poilus travaillent à l'avant à chasser et vaincre le boche qui souille

encore une partie de notre pays, la Belgique, la Serbie et l'Italie.

Mais ce qui nous surprend, c'est que notre confrère Laurent Chat reste inconvaincu de la culpabilité de tous ces bandits. Que lui faut-il pour l'être, oui, que lui faut-il de plus ?

Nous savons par expérience qu'en temps de paix quand on veut tuer son chien on dit qu'il est enragé, mais en temps de guerre ces infamies sont-elles possibles ? Certainement non, alors ? Pourquoi a-t-il donc tant peur de se voir privé de son immunité parlementaire ?

A propos de la publicité du 3^e emprunt

Nous nous permettons de demander à l'honorable Ministre des Finances de quel droit l'Agence Havas qui a encore été chargée de la publicité du 3^e emprunt, malgré le scandale qui a eu lieu pour le second, où acculée et mise au pied du mur elle dut avouer avoir réalisé une quinzaine de millions sur les 25 ou 30 millions mis à sa disposition — de quel droit elle dispose du fond de publicité et en use à sa guise, favorisant les uns, évinçant les autres parce qu'ils ne veulent pas passer sous ses fourches caudines et lui consentir les 75 ou 80 o/o de ce qu'elle touche elle-même.

S'il y a des parias dans notre République, qu'on le dise.

Mais nous espérons qu'il se trouvera bien un député pour demander pourquoi cette publicité a encore été consentie à cette agence rapace — pour ne pas dire de rapine — alors qu'il eût été si simple de la faire directement sans intermédiaire aucun et aucun journal n'aurait refusé de la faire gratuitement comme nous-mêmes.

La taxe du lait condensé

Alors que nous nous escrimons la nationalité suisse ou boche de la Nestlé dont les actions sont cotées à la bourse de Zurich sous l'appellation Nestlé-Cham (Bavière), sans pouvoir obtenir de réponse, voici que le gouvernement vient après la Municipalité de Stax de taxer cette marchandise en citant expressément le lait condensé Nestlé et il le taxe à raison de 1 fr. 55 la boîte qui contient exactement un litre de lait, de la farine et du sucre.

On avouera que c'est payer un peu cher une marchandise boche, fabriquée en Suisse, mais boche tout de même, ainsi qu'elle en a fait la déclaration dans un avis important publié en octobre 1914 dans le « Süddeutsche Markthalien » autrement dit le Journal des Halles de l'Allemagne du Sud de Francfort-sur-Mein, N° 4, du 23 octobre 1914.

Pourquoi a-t-on désigné cette marque suisse-boche au lieu de taxer les laits condensés purement et simplement sans mentionner la firme ?

Naissance

Nous apprenons la naissance chez le docteur et Madame Blutel, d'une petite fille qui a reçu les prénoms d'Yvonne-Marie-Marguerite.

Toutes nos félicitations aux parents et aux heureux grands-parents, à l'ingénieur et Madame Louis de Berthon.

La Ligue Française à Gabès

Une section de la Ligue Française est en formation à Gabès.

On sait que la Ligue demande à tous les Français d'unir leurs efforts pour faire une Patrie plus saine, plus forte, plus prospère, plus confiante en soi, connaissant mieux ses ressources et plus capable de les bien employer, une France reprenant dans le monde la plus grande place que lui assignent légitimement sa magnifique histoire et sa claire civilisation.

Tous les Français doivent participer à cette œuvre de santé, de sécurité nationale et de légitime expansion française.

Les adhésions à cette Ligue si intéressante sont à la portée de tous (Adhérents 2 fr. Sociétaires 5 fr. Donateurs 20 fr. par an. Fondateurs 100 fr. (Versement unique).

Les adhésions sont reçues par M. Darbrigeon, pharmacien, Délégué de la Ligue Française à Gabès.

Ou à M. André Lebon, ancien Ministre, Trésorier Général de La Ligue, 43, rue Cambon, à Paris.

LA BANQUE DE L'ALGÉRIE

édite un recueil intéressant sur l'industrie en Algérie

Nous voyons avec plaisir que la Banque de l'Algérie n'oublie pas ses amis. Mais oui, ses amis, puisqu'il y a bien longtemps de cela, c'était du temps de nos regrettés amis Nelson-Chierico et Piquemal, nous avons mené campagne — et une rude campagne de longue haleine s. v. p. dont nous attendons encore un merci — pour que le Gouvernement tunisien lui donne la préférence sur la Banque tunisienne d'Etat qui était prônée par un certain groupe qui avait dépêché à Tunis le plus remuant

Après cette mercuriale, le « Courrier » sera peut-être moins joyeux d'avoir eu la joie de serrer la main d'un pareil gentleman qui n'a pas bronché sous les coups de Vigné d'Octon, actuellement mobilisé comme médecin-major de 1^{re} classe.

des participants avec lequel nous eumes de violentes discussions au point qu'un jour l'une d'elles faillit dégénérer en pugilat, sans l'intervention de Carnières.

Cela ne nous empêche pas, aujourd'hui que son monopole arrive à échéance, de clamer haut et fort que ce monopole est trop important et fructueux pour être renouvelé même avec les nouvelles charges réclamées par les délégations financières d'Algérie. Nous estimons que ces charges ne sont pas en rapport avec les bénéfices réalisés chaque année — même en temps de guerre — et qui seront bien plus importants la paix venue. Ceci dit, nous la remercions — nous sommes plus polis qu'elle — de l'intéressant recueil de notes sur l'industrie en Algérie de M. S. Laboulice, inspecteur de la Banque de l'Algérie, qu'elle nous a fait parvenir.

Ce recueil embrasse l'ensemble des ressources économiques, agricoles, pastorales, forestières de la colonie voisine.

Pourquoi l'auteur a-t-il délaissé la partie minière et phosphatière si intéressante en Algérie puisqu'elle contribue pour une assez grosse part dans le trafic ferroviaire et maritime de l'Algérie?

C'est une lacune qu'il sera aisé de réparer dans un second recueil.

Et l'auteur devrait bien dans le prochain index réserver une petite place à la Tunisie qui, sans égaler sa grande voisine l'Algérie, n'en est pas moins intéressante, ceci dit sans acrimonie.

CHRONIQUE SFAXIENNE

On constate avec plaisir que la ville européenne tend à devenir de plus en plus propre, ce n'est réellement pas malheureux.

Mais pourquoi la rue de la République fait-elle exception?

Par sa situation, appartient-elle au quartier européen ou indigène?

Doit-on l'englober dans la partie indécise, sans sexe, qu'on la laisse avec son pavage affreux, ses trottoirs défoncés, les étalages de ses boutiques débordant sur la chaussée? A côté de magasins de bonne tenue, librairies, papeteries, pharmacies, nouveautés, coiffeurs, etc. il en est d'autres qui présentent un aspect véritablement lamentable, et donnent à cette rue très animée un cachet de ville sans tenue et laissée dans l'abandon, quelque chose comme certains vilains quartiers de Naples où se concentre la lie de la population.

Il ne faut, en somme, que peu de chose pour la rendre à sa destination primitive de rue commerçante et de bonne tenue.

Un pavage régulier, des trottoirs

remis en état et la suppression des étalages hétéroclites encombrants.

Un mot pour terminer. Pourquoi l'autorité municipale permet-elle l'exportation d'une grosse partie du poisson, surtout les belles pièces, alors que celui-ci fait souvent défaut à notre marché ou qu'il est si peu abondant que la majeure partie de la population ne peut s'en procurer?

Pourquoi la criée publique est-elle toujours encombrée d'un tas d'individus dépensés qui n'ont rien à y faire ni rien à acheter? Ne pourrait-on pas installer une barrière pour permettre aux acheteurs sérieux de voir les lots à vendre et de suivre les enchères?

SFAXI.

NE VOUS GÊNEZ PLUS!

Notre confrère, la *Dépêche Sfaxienne*, protestait, ces jours derniers, contre une carriole fort peu décorative et un canasson famélique qui sont du plus fâcheux effet dans le petit jardin que notre maire M. A. Châtel, vient de faire aménager dans l'ancien parc de la municipalité.

Enquête faite, nous pouvons dire que ce cheval étique et cette carriole aux vagues tons d'eau de vaisselle, appartiennent à M. le Commissaire du 1^{er} arrondissement qui prend, tout simplement, notre hôtel de ville pour un fondouk.

Nous profitons de l'occasion pour protester contre l'abus qui commet le dit commissaire en faisant son marché escorté d'un agent de police en tenue qui porte son couffin.

LE MASQUE DE FER.

CHRONIQUE BIZERTINE

On peut dire que Bizerte vit en ce moment sa véritable vie de cité militaire et maritime.

Elle regorge d'officiers de troupes de toutes armes sans compter les vaillantes troupes serbes au repos qui leur est légitimement dû.

Puisque Bizerte a été créée pour en faire la préfecture maritime qu'elle est avec tout ce que comporte un chef-lieu de ce genre, est-il bien nécessaire de vouloir lui substituer ou lui adjoindre un port marchand qui ne pourra que l'entraver dans la mission pour laquelle son port militaire a été créé?

Magasin Général

MAISON FRANÇAISE par sa direction, ses capitaux, ses marchandises -

ÉTRENNES-JOUETS

CRISTAUX D'ART de Gallé et de Vez, Orfèvrerie, Bronzes d'art, etc. etc. en pâte de Sèvres, Bibelets de fantaisie, Petits Meubles, etc. etc.

CONFISERIE

des premières Marques françaises. Chocolats surfin, Nougats en boîtes, Marrons glacés, Fruits confits, Papillottes, etc., etc.

Vins fins, Liqueurs de marque

ENTRÉE entièrement LIBRE pour visiter notre Exposition

Etablissements Orosdi-Back

Société Anonyme, capital 10.000.000 de fr. — Siège Social 14, rue de Londres, à Paris
13 et 15, rue Es-Sadikia, 2, rue des Belges et 22, rue d'Italie — TUNIS

Maison de Confiance Succursale à BIZERTE Maison de Confiance

Exposition et Mise en Vente

JOUETS et Articles pour Etreannes

ADMINISTRATION DES HABOUS

AVIS

Le 20 décembre courant, à 9 heures du matin, il sera procédé au siège de l'Administration des Habous, à Tunis, à l'adjudication d'un terrain dit « Cherak Mtiou » d'une contenance de 7 ha. 30 environ, sis dans la zone de culture de Medjez-El-Bab. Mise à prix : 280 francs par an ; 2^e une maison dite « Dar-El-Bey » sis à Soliman, mise à prix : 130 francs par an.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Bureau des Enzels à l'Administration des Habous.

Tunis, le 13 décembre 1917.

Le Président des Habous,

C. SFAR.

Le Roi des Placements

Il y a le roi des chemins de fer, le roi de la cire, le roi du pétrole, etc. Il y a aussi le roi des placements. Le BON DE CAISSE de la BANQUE FRANCO-TUNISIENNE, qui rapporte cinq pour cent net d'impôt. — 12, rue d'Alger.

Apôtreur-tailleur capable demandé
Maison Tailleur, 1, Rue Mac-Mahon, Alger.

Achetez TIMBRE CROIX ROUGE 20
15 c. affranch., 5 c. pour les blessés

Maisons boches ou embochées

Nestlé, lait condensé et autres produits lactés.

Cette firme est-elle allemande, française ou suisse?

Imprimerie Spéciale de la « Petite Tunisie Socialiste »

Chaux Hydraulique & Ciment PAUL POTIN

Dépôt : rue de Turquie (Port)

Bureau : 22, rue Es-Sadikia

Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hamam-Lif)

RESTAURANT DU JAPON C. FIORINI & C. FALORNI, propriétaires

7, RUE AMILCAR, 7 — TUNIS

Service à la Carte. — Repas sur commande. — Vraie Cuisine italienne. — Spécialité de Ravioli et Cassate. — VINS Fins de la Maison ROUFF de Naples. — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés

Agence de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe
avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le monde.
Dépôts à vue : 2 0/0
Dépôts à échéance fixe (de 2 à 3 ans) : 3 0/0

Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs bijoux, titres de propriétés.

Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.

Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia
Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAX

Emission de chèques et de lettres de crédits — Change de Monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société Anonyme — Capital 75 millions
SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France

Agences à SOUSSE et à BIZERTE

PRÊTS hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.
Opérations de banque, Escomptes, Recouvrements.
Ordres de bourse. Avances sur titres et sur marchandises. Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Chèques et lettres de crédits sur tous pays.
Location de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères.
Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 0/0.
Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

L'Huile qui graisse le plus

VACUUM MOBILOIL

Marque "GARGOYLE"

Maison A. MODIGLIANI

Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie :

5, Rue Saint-Charles = TUNIS
Télégr. Import-Tunis Téléphone : 074

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
Société anonyme fondée en 1874 au capital : 500.000.000
Siège Social à PARIS : 51 et 56, rue de Provence
Agences en Tunisie : TUNIS-SOUSSE-SFAX

Principales Opérations

Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts — Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrance de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.

Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger.

Vins, Eaux-de-vie du Domaine de Potinville

F. BERNET

TUNIS — Rue de Russie — TUNIS

Liqueurs de Marques

Eaux Minérales, etc.

LIVRAISON À DOMICILE

Cie DE NAVIGATION MIXTE

de Tonache Paquebots-poste Français

Service régulier hebdomadaire entre Marseille-Tunis-Sousse-Sfax

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.

Les Agents principaux : PÉDELUPÉ Frères.

Cie Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée

AGENCE DE TUNIS

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE

G. & E. LICARI

USINE À VAPEUR

Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix — Vins en gros

Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI

Récompensés à plusieurs expositions et concours. Médaille d'Or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

SYPHILIS

GUERISON DEFINITIVE sans rechute possible sans COMPRIMÉS GIBERT

Traitement facile et sûr même en voyage

La boîte de 40 comprimés 2 fr. 50 franco contre mandat.

(Nous n'expédions pas contre remboursement)

Pharmacie GIBERT, 10, rue d'Ankara, Marseille

Dépôt à TUNIS : Pharmacie SUCH, 3, avenue de Paris

Espigaderas-lienses - Rateaux - Faucheuses

Mac Cormick

Machines de Récolte OSBORNE

disponibles à Tunis

Maison R. WALLUT & Cie

(R. WALLUT et G. HOFMANN, associés) — Tunis

RAYMOND VALENSI

INGÉNIEUR-ARCHITECTE

22, rue de Russie — TUNIS

Immeubles de rentes

Constructions industrielles et rurales

AVISAGE — Distribution d'eau

PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJET

Pharmacie BLOCH

14, avenue de France, et rue Al-Djazira, 2

Léon Bloch Fils

Pharmacien de 1^{re} classe

de l'Université de Montpellier

Lauréat de l'École Supérieure d'Alger

Spécialités françaises et étrangères. —

Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expédition immédiate. — Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles

Téléphone 553

VÉTÉMENTAIRE

J. BELLE

1, Rue d'Italie, 1876

1, Rue d'Italie, 1876